



MINISTÈRE DE LA SANTÉ

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail - Solidarité

Conakry, le 09 Août 2021

N° 1883 /MS/CAB/2021

Le Ministre

Lettre d'Information du Ministère de la Santé relative à la notification d'un cas de la fièvre de Marburg

Le cas probable de la fièvre de Marburg diagnostiqué à la date du Mardi, 03 août 2021 a été reconfirmé par l'Institut Pasteur de Dakar le lundi, 09 août 2021.

L'investigation enclenché depuis le 04 août 2021 autour du cas n'a pas révélé de cas suspect de fièvre de Marburg. Cependant, 155 contacts ont été listés et sont suivis quotidiennement.

En application du règlement sanitaire international (RSI), les autorités sanitaires, au nom du Gouvernement Guinéen informent la communauté nationale et internationale de la confirmation d'un cas isolé de fièvre de Marburg dans la préfecture de Gueckédou.

En conséquence, les dispositions suivantes ont été prises :

- Sensibilisation de la population sur les mesures préventives ;
- Approfondissement de l'investigation pour l'identification d'éventuels cas suspects ;
- Suivi quotidien des contacts isolés pendant 21 jours ;
- Activation du centre de traitement des épidémies de Gueckédou pour la prise en charge d'éventuels cas.

Les autorités sanitaires, au nom du Gouvernement invitent les populations des zones concernées à collaborer avec les services de santé déployés sur le terrain en vue de leur notifier tout cas suspect et aussi appliquer les mesures préventives qui leurs ont été prodiguées.

Le Gouvernement en collaboration avec ses partenaires prendra toutes les dispositions idoines pour limiter la propagation de cette nouvelle maladie.

P/Le Ministre / P.O.
Le Secrétaire Général

Dr Sékou CONDE

